n°1670 (26 avril-2 mai 2012) | Sécuritaire

Nouvelles poitevines : nouvelle intimidation policière contre la liberté d'expression

Depuis quelques mois à Poitiers, les tractages libertaires sont devenus l'objet d'un harcèlement policier de plus en plus lourdingue. L'un des militants de la Fédération anarchiste 86 en fait régulièrement les frais. Les policiers l'accostent presque à chaque tractage pour lui prendre un exemplaire. Y compris quand le militant répond que la police lui a déjà saisi le même tract (pour l'abstention aux élections) à cinq reprises… rien n'y fait, les policiers sont devenus fans des tracts anars, ils doivent les collectionner.

Lors d'un tractage, le même militant a par ailleurs subi un « contrôle d'identité » en forme de gag, les policiers l'appelant d'entrée de jeu… par son nom de famille ! Aux questions du militant, un policier répond avoir « reçu des ordres ».

Vendredi 13 avril 2012, les policiers sont tout de même allés plus loin que d'habitude : ils ont contrôlé l'identité de deux personnes ayant pour seul tort d'avoir pris un tract.

Vers 17 heures, un militant de la Fédération anarchiste 86 (le même qu'évoqué plus haut) terminait un tractage contre les élections représentatives, annonçant la soirée-débat pour une abstention active aux élections, prévue le 13 avril prochain au Plan B. Il croise deux camarades, papote avec eux cinq minutes et s'en va à vélo. Quant aux deux camarades, qui lui ont pris un tract, ils attendent tranquillement le bus, rue du Marché-Notre-Dame.

Dès que le militant est parti, deux policiers, qui devaient guetter non loin de là, abordent les camarades. Ils leur enjoignent immédiatement de leur donner le tract, ce que font les camarades… qui subissent ensuite un contrôle d'identité. Une fois leurs noms relevés, un policier les note sur le tract saisi, qu'il conserve, et sort un talkie-walkie pour un compte-rendu à des collègues. Puis le sac d'un camarade est ouvert et fouillé.

Pour l'anecdote, monsieur Alain Claeys passe dans la rue au moment des faits : il s'arrête près des policiers, leur demande le tract, le parcourt. Puis salue les fonctionnaires et passe son chemin, avec bonhommie. Rien à signaler, tout semble normal pour ce député-maire « socialiste » de Poitiers, accomplissant avec zèle son mandat d'élu garant des libertés publiques. Bien qu'il ne s'agisse que d'un contrôle d'identité, les deux camarades – qui n'en ont jamais subi encore – passent la soirée assez choqués d'avoir subi un contrôle et une fouille… pour avoir pris un simple tract. Ils ont raconté leur histoire aujourd'hui au copain de la Fédération anarchiste 86, croisé de nouveau dans la rue. Ils sont encore sous le coup de l'émotion suscitée par cette intimidation sans aucun motif. À cette occasion, ambiance… trois policiers s'arrêtent justement au bout de la rue pour les regarder ; jusqu'à ce que tout le monde se quitte.

Il est inacceptable que des intimidations s'exercent à l'encontre de personnes diffusant ou prenant des tracts. Nous entendons bien évidemment continuer à exercer notre droit de diffuser nos idées dans les rues de Poitiers. Nous ne céderons pas à des intimidations policières contre une « liberté d'expression » décidément à géométrie variable, selon qu'il s'agisse de l'exercer dans les urnes ou dans la rue.

D'ailleurs, les militants politiques des divers partis qui diffusent dans la rue des tracts et des affiches – à bien plus large échelle – pour leurs candidats favoris, ne semblent pas subir ce genre de prise de tract systématique et de pressions. La répression cible bien évidemment les personnes (se revendiquant ou non de l'anarchisme) qui s'organisent par elles-mêmes. Cette

forme d'intimidation, bien qu'anecdotique au regard d'autres harcèlements policiers ayant actuellement court à Poitiers, est révélatrice de pressions policières croissantes contre les militants anti-autoritaires. Pour exemple, ils sont systématiquement filmés, photographiés et suivis par la police lors du moindre rassemblement. Obsession du fichage ? Condamnations de militants antipub, saisie d'exemplaires d'un journal libertaire local, procès le 10 juillet prochain contre des militants pacifiques pour le droit au logement, accusés d'« outrage », arrestation de deux manifestants soutenant un jeune lycéen expulsable, etc., il ne fait pas bon militer à Poitiers !
Cette répression vire de plus en plus au grotesque : après le procès de deux personnes (catégorisées « anarchistes » par les flics) pour une simple récup dans une poubelle (relaxées sauf pour leur refus de prélèvement ADN), rappelons qu'un militant local passera le 4 mai prochain au tribunal de Poitiers parce qu'un policier s'est senti « outragé » par… des confettis, lors d'une chorale Brassens. Assez de la répression, liberté d'expression !

Groupe Pavillon noir de la Fédération anarchiste